

Arras, le 13 février 2019

Lancement de la campagne 2019 du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

La campagne 2019 pour le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) est ouverte. Le FDVA soutient les associations tout secteur confondu, notamment pour le fonctionnement, la formation des bénévoles, leur fonctionnement et leurs projets innovants. **Pour l'année 2019, le Pas-de-Calais dispose d'une enveloppe de 340 000€.**

L'appel à projets est consultable à partir du lien :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-jeunesse-sport-vie-associative/Vie-Associative/Fonds-pour-le-developpement-de-la-Vie-Associative-FDVA>

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 14 avril 2019.

Pour l'année 2018, le département du Pas-de-Calais disposait également d'une enveloppe de 340 000 €. Ainsi, ce sont 219 associations (dont un peu plus de 60 % des petites associations) tous domaines d'activité confondus, qui se sont vues attribuer une subvention comprise entre 500 € et 4 500 € (pour moitié sur le fonctionnement de l'association et pour l'autre sur des actions innovantes).

A titre d'exemples, ce dispositif a soutenu financièrement :

- Le Foyer rural de Bourthes, pour son action visant à mutualiser des moyens techniques avec les associations locales ;
- « La Note bleue » de Ruminghem, pour le développement culturel dans le secteur d'Audruicq ;
- « Les petites lucioles » d'Achiet-le-Grand, pour la mise en place nouvelle de samedis récréatifs pour enfants ;
- L'atelier Jeune Théâtre de Béthune, pour son action visant à développer les compétences d'expression orale et corporelle d'un public jeune ;
- Le canoë-kayak club des Glissoires d'Avion, pour son projet de promotion visant à favoriser l'accès à la pratique de publics en situation de handicap.